

Pollution aux particules fines : nouvel épisode vendredi en Ile-de-France

En raison de ce premier seuil dépassé, des recommandations sont faites aux automobilistes, sans entraîner des restrictions de circulation.



Un épisode de pollution concernera toute l'Ile de France ce vendredi. LP/Jean-Baptiste Quentin

Par Le Parisien

Le 11 novembre 2021 à 15h33, modifié le 12 novembre 2021 à 06h17

Après [celui de mercredi](#), un épisode de [pollution aux particules fines](#) est prévu vendredi en Ile-de-France, a annoncé ce jeudi après-midi la préfecture de police. Un événement similaire à celui de mercredi, avec une concentration des PM10 supérieure à 50 µg (microgrammes) par mètre cube. Il s'agit du premier seuil d'alerte, mais suffisant pour déclencher des mesures qui s'appliqueront de 5h30 à minuit ce vendredi.

La préfecture recommande ainsi de limiter ses déplacements en voiture et de privilégier le télétravail. Elle renouvelle les consignes données aux automobilistes à chaque dépassement du seuil d'information de réduire sur les grands axes réduire de 20 km/h par rapport aux vitesses habituelles. Les chauffeurs de poids lourds en transit seront quant à eux invités à contourner la zone « centre » par la Francilienne.



Préfecture de Police  
@prefpolice

#Pollution aux particules (PM10) en **#ÎleDeFrance** | En raison de conditions encore partiellement dégradées demain, les mesures sont reconduites pour la journée du 12 novembre 2021, jusqu'à amélioration complète de la qualité de l'air.
+ d'informations 

 **Préfecture de Police**  @prefpolice

#Pollution  aux particules (PM10) en IDF.
Mise en place des mesures à compter du 10/11 entre 5h30 et minuit, jusqu'à la fin de l'épisode de pollution :

-  Réduction des vitesses autorisées
-  Obligation de contournement des poids lourds

+ d'informations 

2:58 PM · 11 nov. 2021 

 31  5  Partager ce Tweet

Tweetez votre réponse.

L'utilisation du chauffage individuel au bois d'appoint ou d'agrément, « qui contribue le plus fortement à l'émission de particules fines », comme le rappelle la préfecture, est par ailleurs interdite. Quant aux dérogations de brûlage à l'air libre des déchets



verts, elles sont suspendues.



2

Dans la rubrique Transports IDF

Sur Instagram, ils se filment en train de conduire le métro

Pollution aux particules fines : le «seuil d'information» dépassé ce mercredi en Île-de-France

Abonnés «Partout, les manques sont criants» : le long chemin de Paris pour atteindre une ville «100 % cyclable»

 VOIR LES COMMENTAIRES

Transports IDF



Abonnés **«Partout, les manques sont criants» : le long chemin de Paris pour atteindre une ville «100 % cyclable»**



Sur Instagram, ils se filment en train de conduire le métro



Abonnés **Le port du masque est-il encore contrôlé dans le métro ?**



Abonnés **Valérie Pécresse lance une consultation «ouverte à tous les Franciliens» sur l'avenir du périphérique**